



SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DE L'APF SUR DÉMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE : LE RÔLE DES PARLEMENTS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'APF - Cotonou (Bénin) - 10 et 11 novembre 2010
PARTICIPANTE	- M^{me} Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton et membre de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	- L'APF organise depuis 1994, deux fois par an et en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), des séminaires d'information et d'échanges destinés à des parlementaires d'un Parlement national ou d'une région particulière. Les thèmes sont choisis par les parlements hôtes, selon les besoins exprimés, et sont présentés par des conférenciers parlementaires venus de trois régions (Afrique, Amérique et Europe) de l'Assemblée. - Ce séminaire à Cotonou constituait le 32^e de ces séminaires d'information et d'échanges de l'APF. La conférencière et députée du Québec y représentait, avec un sénateur canadien, la région Amérique de l'APF. Les régions Afrique et Europe étaient également représentées par deux conférenciers.
THÈMES	- Les trois principaux thèmes du séminaire étaient les suivants : • Le pouvoir d'information et de contrôle des parlements (les pouvoirs de contrôle traditionnels et le rôle des commissions permanentes) • Transparence financière de la vie politique • Le rôle des parlements en matière internationale.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Contribuer au rayonnement de la société québécoise au sein de la Francophonie. - Assurer le rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie multilatérale et faire valoir l'expertise et l'expérience québécoises sur les thèmes abordés lors de ce séminaire.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La conférencière québécoise a présenté deux communications, l'une sur « le rôle des parlements en matière internationale » et l'autre sur « les outils de prospective visant à améliorer l'information du Parlement en matière économique au Québec ».
 - La députée québécoise a notamment été sensibilisée aux enjeux entourant la question de la transparence financière de la vie politique en Afrique et en Europe ainsi qu'aux mesures qui y sont mises en place à cet égard.
 - Elle a également pu s'enquérir des pratiques de contrôle budgétaire, entre autres de rationalisation de la procédure budgétaire et de gestion axée sur les résultats, qui ont cours au sein de quatre autres parlements.

COÛT	- Per diem et autres frais	595,65 \$
	- Transport ¹	388,04 \$
	Total	983,69 \$

¹ Le billet d'avion de M^{me} Gonthier a été payé par l'OIF